



Commune de Rue

Conseil général

Procès-verbal de la séance du 4 avril 2012

Salle des Remparts, Rue – 20h00

Présent/e/s Joseph Aeby, Nicole Barbey, Gérald Borcard, Daniel Bosson, Eric Bosson, Jean-Luc Bosson, Grégoire Bovet, Francis Braillard, Magalie Conus, Stephan Cottet, Denise Dorthe, Nadine Fontaine, Erich Freuler, Frédéric Galster, Céline Guillochon, Michel Gobet, Myriam Mouron, Nicolas Nikolic, Philippe Oberson, Sylvain Périsset, Jacques Perroud, Benoît Pittet, Olivier Pittet, Aline Savio, Laurent Seydoux, Armand Surchat

Conseil communal : Antoinette Piccand (syndique), François Bosson, Franco De Andrea, Serge Demierre, Louis Hassler, Brigitte Kauffmann,

la boursière communale : Christine Fardel-Ottet

la secrétaire communale : Christine Currat

Excusé/e/s Jacques Bondallaz, Bernard Fidelis, Yaël Leuba, Roland Savary
Magali Nardin (Conseil communal)

Présidence Sylvain Périsset



Le président salue la présence des représentants de la presse, Mme Angel de La Gruyère et M. Ayer de la Feuille Fribourgeoise, ainsi que les membres du public.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents, et en particulier, à M. Franco De Andrea, nouveau conseiller communal, et à son remplaçant au sein du Conseil général, M. Michel Gobet.

Le bureau est composé de M. Sylvain Périsset, président, Mme Nicole Barbey, vice-présidente, MM. Gérald Borcard, Daniel Bosson et Armand Surchat, scrutateurs, Mme Christine Currat, secrétaire.

Le président relève que cette séance, annoncée par courriel le 11 janvier 2012, a été régulièrement convoquée en date du 16 mars 2012, sous pli personnel, et par publication dans la lettre d'information communale et sur le site « rue.ch ».

Il constate que 26 membres du législatif sont présents et 4 sont excusés. Sauf abstention, la majorité absolue sera atteinte avec 14 voix. Comme à l'accoutumée, les débats seront enregistrés.

Le mode de convocation ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le président propose d'insérer un nouveau point 7 à l'ordre du jour, à savoir « Nomination d'un membre à la commission Culture & Développement ». Les divers seront débattus sous point 8. Cette modification est admise.

1. Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011 a été transmis dès sa rédaction. Il est **approuvé** à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

2. COMPTES 2011

Un exemplaire complet des comptes a été transmis aux membres du Conseil général avec la convocation.

Mme Christine Fardel, boursière, énonce les totaux par chapitre du compte de fonctionnement et M. François Bosson, responsable des finances, y apporte quelques précisions.

Ordre public. Contrairement aux autres années, la protection civile ne s'équilibre pas. Nous avons reçu une missive du canton qui nous informait que notre réserve pour la protection civile devrait s'élever à environ Fr. 400'000.-- et actuellement nos comptes mentionnent un montant d'environ Fr. 350'000.--. Nous ne voulions pas augmenter la provision existante alors qu'il y aura encore des places à facturer. Dans les produits, figurent les places que nous avons facturées et dans les charges, les financements d'abris privés.

Enseignement /formation. Pour revenir à la question soulevée lors de la séance des budgets, relative à l'augmentation des charges par rapport à l'année 2010, il est utile de préciser que les charges de formation doivent être mises en relation avec le point 93 « Attribution à la péréquation des ressources et des besoins ».

Liaison AVGG-AGSO / compte 700.315.10. Le montant de Fr. 70'000.-- n'était pas au budget. Il s'agit du couplement du réseau d'eau de l'AVGG avec celui de l'AGSO, dans la zone de « Riombochet », à Promasens. En 2009, l'AVGG nous avait communiqué que la part communale s'élèverait à Fr. 80'000.--. Comme ces travaux ont été réalisés en 2011, ce montant n'a pas été porté au budget 2010 et il a ensuite été oublié. L'imputer aux investissements aurait nécessité la tenue d'une assemblée extraordinaire. D'entente avec M. Joye qui s'occupe de notre comptabilité, il a été porté aux comptes de fonctionnement. Cette charge supplémentaire n'a pas grevé les comptes puisque des amortissements extraordinaires ont quand même pu être réalisés.

Amortissements supplémentaires / 990.332.00. M. François Bosson se plaît encore à relever le montant de l'ordre de Fr. 250'000.--.

En résumé :

En fonctionnement, l'exercice 2011 se solde par un léger bénéfice de Fr. 10'666.48, après amortissements extraordinaires de Fr. 252'649.55. Le total des charges s'est élevé à Fr.5'084'742.17, celui des produits à Fr. 5'095'408.65.

Compte 830.314.00. M. Erich Freuler constate que le montant de Fr. 5'000.-- attribué à la réfection d'un chemin public n'a pas été utilisé. Il s'agit du chemin qui mène du château à l'église, côté Blessens. Cette réfection n'a pas été exécutée.

Compte 942.315.00. M. Erich Freuler souhaiterait savoir à quel bâtiment a été affecté ce montant de Fr. 60'000.--. Mme Brigitte Kauffmann explique qu'il s'agit des travaux d'entretien et de réparations pour l'ensemble des bâtiments communaux. Pour les montants les plus importants : abonnements d'entretien (brûleurs, monte-plats, etc), ramonage, vidanges par l'entreprise Périsset, chaises et moustiquaires pour l'Hôtel-de-Ville, réfection de carrelage, réparation four du restaurant, beamer de la salle des Remparts, produits d'entretien pour plus d'une année, intervention Fardel-Ottet&Cochard Sàrl pour le bâtiment édilitaire, moustiquaire pour le salon de coiffure, nettoyage ventilation de l'Hôtel-de-Ville, acompte pour le remplacement de la porte de secours de la salle des Remparts.

Compte 942.315.30. M. Joseph Aeby s'interroge sur le montant de charges de Fr. 53'700.-- alors que seulement Fr. 5'000.-- ont été budgétisés. Mme Brigitte Kauffmann explique que si l'on met en balance ces dépenses avec les subventions à recevoir d'environ Fr. 38'000.-- et le loyer de l'ancienne poste, l'opération est satisfaisante. Il a été tenu compte de ces éléments lors de l'établissement du budget. On pourrait y ajouter également le montant des recettes extraordinaires versées par l'Etat pour la mise sur pied des deux ans d'école infantine.

Compte 340.366.00. Jean-Luc Bosson s'interroge sur le subside de Fr. 5'000.-- versé au FC Promasens-Chapelle. Il lui est répondu que celui-ci concerne l'année 2010.

La boursière passe en revue les totaux du compte d'investissement.

Il n'y a pas grand-chose à ajouter, si ce n'est une petite erreur au niveau de l'imputation des comptes entre le 710.501.80 et 700.501.80. Le collecteur « Au Village » concerne la protection des eaux et non l'approvisionnement.

Compte 620.501.00. M. Erich Freuler souhaite des explications quant à l'aménagement des routes pour un montant de Fr. 200'000.--. M. Louis Hassler l'informe qu'il s'agit de la réfection de routes communales effectuée dans le cadre du remaniement parcellaire. Les Améliorations Foncières prennent en charge jusqu'à 70 % du coût lorsque le caractère agricole est démontré. C'est ainsi que la route de la déchetterie de Promasens et la route de Gillarens ont pu bénéficier d'importantes subventions. Louis Hassler félicite ses collègues du Conseil communal de la précédente législature d'avoir agi au mieux des intérêts de la commune.

En résumé :

Avec des dépenses à hauteur de Fr. 566'134.85 et des recettes totalisant Fr. 321'523.30, le compte des investissements présente un déficit de Fr. 244'611.55.

2.1. EXPLICATION DU CONSEIL COMMUNAL SUR LA DEPENSE LIEE A LA REALISATION DE LA CONDUITE DE LIAISON DES RESEAUX D'EAU AVGG-AGSO

Ce point a déjà été évoqué précédemment.

2.2. RAPPORT DE L'ORGANE EXTERNE DE REVISION

M. Francis Braillard donne lecture du rapport de l'organe de révision de la fiduciaire Fidustavia SA. Elle certifie avoir effectué les vérifications obligatoires prescrites par le Service des communes et relève que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux. Elle recommande de les approuver.

Ce rapport est à disposition des membres du Conseil général qui souhaiteraient le consulter.

2.3. RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE

M. Francis Braillard donne lecture du rapport de la commission financière sur les comptes de fonctionnement.

Il y est notamment relevé un net écart dans le compte 720.318.00 frais d'élimination des déchets recyclés, dû au déblayement et broyage des branches. Pour ce service obligatoire et onéreux de surcroît, il peut y avoir des excès car la commune n'a pas de contrôle sur ce site ouvert. La commission financière recommande d'approuver les comptes de fonctionnement 2011 tels que présentés et d'en donner décharge à la boursière.

S'agissant du rapport de la commission financière relatif aux comptes d'investissement, il est notamment relevé que le montant de Fr. 176'000.-- a été budgeté au compte 700.501.80 Gillarens - Collecteur au Village en lieu et place du compte 710.501.80. Il s'agit d'une erreur d'imputation et non pas d'une dépense non votée. Celle-ci a également une incidence sur le report au budget 2012 qui a été fait pour Fr. 172'000.-- alors qu'il n'aurait dû être que de Fr. 72'000.--. La commission financière recommande d'approuver les comptes d'investissement 2011 tels que présentés et d'en donner décharge à la boursière.

M. Francis Braillard remercie la boursière, le Conseil communal ainsi que ses collègues pour leur travail.

M. Stephan Cottet revient sur l'intervention de M. Jean-Luc Bosson au sujet du subside octroyé en 2010 au FC Promasens-Chapelle. La question était plutôt de savoir pourquoi la commune n'a pas versé de subside en 2011. Mme Piccand précise qu'il s'agissait d'une aide financière pour la construction d'un local de matériel et non d'un subside régulier. En guise de subside, la commune offre au FC Promasens-Chapelle 2'000 m³ d'eau qui n'apparaissent pas dans les comptes. Nous nous demandions d'ailleurs s'il ne serait pas judicieux de leur facturer cette consommation et ensuite de leur rembourser ce montant.

M. Stephan Cottet remercie M. François Bosson pour le temps qu'il a bien voulu consacrer pour leur donner toutes les informations utiles.

La boursière ne peut indiquer subito à M. Michel Gobet le nombre de m³ de déchets relatifs au montant de Fr. 50'905.35 du compte 720.318.00. Par contre elle l'informe que ce montant concerne l'ensemble des déchets qui sont recyclés (branches, papier, verre, etc), l'élimination des branches étant la plus onéreuse.

2.4. APPROBATION DES COMPTES 2011

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2011 sont **approuvés** à l'unanimité.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

3. RAPPORT DE GESTION 2011

Le rapport de gestion du Conseil communal a été transmis avec la convocation. Le Président remercie l'exécutif pour la diffusion de ce document.

Mme Nicole Barbey souligne la clarté de ce document. Elle a pris note des mesures envisagées pour favoriser l'accès à la déchetterie et souhaiterait savoir s'il est également prévu d'améliorer la zone des anciens mobilhomes. M. Serge Demierre lui répond qu'il était prévu, en 2009 déjà, d'assainir cette parcelle. Cet aménagement fera l'objet d'une réflexion dans le cadre d'un projet global de réorganisation des déchetteries.

4. RAPPORTS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Commission financière

La commission financière s'est réunie à six reprises, quatre fois avec les représentants du Conseil communal pour les budgets et les comptes, et deux fois pour l'attribution d'un montant du fonds des lotos à deux sociétés. Elle a aussi consacré du temps à l'élaboration de ses rapports. Elle souligne l'étroite collaboration qu'elle a eue avec la boursière et le responsable des finances et les remercie. Elle remercie également le Conseil communal et le Conseil général pour leur confiance.

Commission d'aménagement

La commission d'aménagement s'est réunie à cinq reprises. Elle a entamé une réflexion sur les objets suivants :

Révision du règlement communal d'urbanisme

- Harmonisation du document
- Ajout d'un nouvel article concernant les contraintes lors de nouvelles constructions, réfections, rénovations et constructions de faible importance en terme de matériaux et de couleurs
- Ajustement des contraintes entre les périmètres protégés et les autres périmètres
- Réflexion sur les superficies lors de nouvelles constructions
- Exigence d'un plan de quartier détaillé lors de nouvelles zones à construire
- Intégration de mesures contraignantes en matière d'énergie, en vue de satisfaire les objectifs de la nouvelle modification de la loi cantonale sur l'énergie et de poursuivre le but de labellisation Cité de l'énergie.

Projet de rencontrer l'urbaniste communal en mai afin d'affiner toutes ces réflexions.

Leurs préoccupations ont été guidées par l'observation de dérives esthétiques qui dépareillent dans l'environnement bâti actuel.

Toutes ces réflexions s'inscrivent dans la réactualisation du PAL.

Commission culture & développement

La commission a œuvré à deux objets :

Le premier, sur demande du Conseil communal, soit la conception et la tenue d'un stand à la Foire de Romont en août 2011, en collaboration avec des artisans et commerces de la commune.

Le second étant de donner la possibilité aux gens de la commune de vivre de l'intérieur l'évènement d'Art Forum Glâne en y exposant une œuvre de leur facture. D'entente avec le comité d'organisation, un règlement de participation a été élaboré. Ce document est disponible sur le site d'Art Forum Glâne et sous format papier à l'administration communale.

Les discussions se sont également éparpillées à essayer de comprendre le rôle de la commission, son organisation et ses buts. Sur la base des anciens procès-verbaux, elle va plancher sur sa structuration.

Commission de naturalisation

La commission de naturalisation ne s'est pas réunie en 2011. Un dossier d'une famille de Rue lui a été soumis en mars 2012. Un préavis positif a été transmis au Conseil communal pour traitement.

Commission de l'énergie

La commission de l'énergie a effectué une réflexion autour de l'éclairage public, qui a abouti à la mise au budget 2012 d'un montant de Fr. 25'000.--. Les réflexions se sont portées sur la problématique de la biomasse en tant qu'énergie. Elle a organisé la soirée d'information sur le programme bâtiment.ch en octobre 2011. Le programme Enercoach a été téléchargé et la boursière a suivi une formation afin d'y introduire les mesures de l'ensemble des bâtiments communaux. Les écoles ont été sensibilisées aux économies d'énergie durant les journées thématiques et les maîtres ont été rendus attentifs au problème des volets fermés avec lumière allumée toute la journée. Une exposition sur le solaire et les économies d'énergie a été mise sur pied à l'occasion du marché du 27 mai 2011. Enfin, en novembre dernier, elle s'est rendue au Pâquier pour évoquer le développement dans le domaine du processus Cité de l'énergie, en compagnie de membres du Conseil communal et du Conseil général.

Un appareil permettant d'effectuer des mesures d'énergie est à disposition des citoyens à l'Administration communale (caution de dépôt Fr. 100.--).

5. ELECTION DU/DE LA PRESIDENT/E

Seule candidate, **Madame Nicole Barbey**, actuelle vice-présidente, est élue par acclamation.

Mme Barbey remercie les membres du Conseil général pour la confiance ainsi témoignée et se réjouit de prendre les rênes.

6. ELECTION DU/DE LA VICE-PRESIDENT/E

Seul candidat, **Monsieur Armand Surchat** est nommé vice-président par acclamation.

Le président propose que M. Roland Savary, scrutateur suppléant, remplace M. Armand Surchat le temps de sa fonction. Aucune remarque n'étant formulée, cette proposition est considérée comme acceptée.

7. NOMINATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION CULTURE & DEVELOPPEMENT

En remplacement de M. Franco De Andrea à la Commission Culture & Développement, M. Olivier Pittet propose, au nom du Groupe Avenir Ville-Campagne, M. Michel Gobet. Cette nomination est acceptée par acclamation.

8. DIVERS

M. Sylvain Périsset rappelle que se déroulera à Promasens, du 19 au 22 avril prochain, la fête des Céciliennes de l'Association St-Henri, organisée conjointement par les chœurs-mixtes de Chapelle et Promasens.

Les 3-4 juin prochain aura lieu à Rue l'exposition Art Forum.

Le président rappelle au Conseil communal qu'un mandat concernant l'acquisition des compacteurs et la révision du règlement sur la gestion des déchets lui a été octroyé l'an passé et que ces points devront figurer au prochain ordre du jour.

M. Stephan Cottet rappelle que, lors de la dernière législature, l'aménagement d'un abri bus en dessous de l'ancienne gendarmerie avait été évoqué. Brigitte Kauffmann confirme que ce point avait bien été abordé mais que le Conseil communal attendait la fin des travaux dans ce quartier pour étudier ce projet. M. Cottet met en évidence les problèmes de sécurité liés à cet arrêt.

M. Francis Braillard signale qu'au cours de cet hiver, plusieurs voitures ont été endommagées dans la descente de Gillarens. Il souhaiterait savoir à qui il incombe de mandater l'entreprise Blaser. Louis Hassler l'informe qu'en principe ce sont les employés communaux qui sont chargés de cette tâche mais qu'il s'en est occupé à certaines occasions. Il relève qu'un effort particulier a été porté sur cette route utilisée par les bus TPF et a constaté à plusieurs reprises, qu'en dépit de certaines remarques, la situation était tout à fait normale. Il a aussi observé que l'équipement des voitures n'est pas toujours adéquat. Mme Kauffmann souligne également l'effort qui a été consenti pour le déneigement et a remarqué que les gens sont maintenant globalement satisfaits.

M. Francis Braillard s'étonne que, lors des grosses pluies de décembre, les employés étaient occupés en forêt alors que les gargouilles débordaient. M. Hassler rappelle que c'est aussi à chacun de nettoyer les gargouilles devant sa maison.

Mme Brigitte Kauffmann nous renseigne sur les réflexions entreprises en matière d'éclairage public et sur les premières démarches en prévision de l'exigence cantonale de 2018 qui impose aux communes de modifier leur éclairage existant qui n'est pas satisfaisant sur le plan du bilan énergétique. La commune a souscrit à l'offre du Groupe E et le secteur Rue sera concerné en premier. Pour un investissement global de Fr. 50'000.-- on va changer les ampoules et les systèmes d'éclairage, ce qui permettra une économie d'énergie de 52,3 %. Les secteurs Promasens, Blessens et Gillarens seront concernés dans une deuxième étape. Les horaires d'éclairage seront également adaptés selon les endroits.

S'agissant de la sécurité routière, Mme Kauffmann déplore la lenteur administrative au niveau cantonal. A la fin de l'année passée, elle avait le plaisir de nous annoncer que le projet avait été approuvé par les instances cantonales. A ce jour, et malgré plusieurs relances, aucune décision écrite ne nous est encore parvenue.

Afin de se pencher sur le problème des places de parc en Ville de Rue et de l'emplacement d'une place de jeux, le Conseil communal projette de créer une commission temporaire ad hoc. Elle demande aux trois groupes de proposer cinq personnes qui feront partie de celle-ci. *A la suite de cette séance, les groupes ont consenti à ce que la commission d'aménagement s'en charge. Eric Bosson fera partie de la commission ad hoc.*

Mme Antoinette Piccand nous informe que des contacts ont été pris avec les communes voisines pour sonder leur position sur une éventuelle fusion. Hormis Ecublens qui serait prête à fusionner avec nous, Auboranges et Chapelle privilégient une fusion à grande échelle avec Ursy. Cette dernière n'est pas favorable dans l'immédiat à un tel projet. Donc, de prime abord, seule une fusion avec Ecublens peut être envisagée. On ne sait néanmoins pas comment celle-ci serait ressentie par la population. Il a été convenu que chaque commune aborde ce point dans son assemblée de ce printemps.

Au terme de son année de présidence sous le signe du changement, M. Sylvain Périsset, remercie ses collègues pour leur dynamisme et leurs idées novatrices.

* * *

Mme Antoinette Piccand, syndique, remercie les membres du Conseil général pour le bon déroulement de cette séance ainsi que M. Sylvain Périsset pour l'accomplissement de son mandat de président. Elle félicite la présidente et le vice-président pour leur élection, sans oublier M. Franco De Andrea nouvellement élu au Conseil communal. Elle remercie également toutes les personnes qui travaillent pour le bien de la commune.

Avant de conclure, elle souhaite à toutes et tous de joyeuses Fêtes de Pâques et invitent les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

✂

La séance est levée à 21h25

Prochaine séance du Conseil général le 19 décembre 2012

Christine Currat
secrétaire



Sylvain Périsset
président